

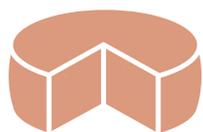
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

ANNÉE
2023/2024



LE CMEJ, C'EST QUOI ?

Le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants et des **J**eunes est un outil qui te permet de t'exprimer, d'être acteur de la vie publique, d'exercer ta citoyenneté, d'élaborer des projets collectifs...



À Dives-sur-Mer, les jeunes de moins de 18 ans représentent 20 % de la population !

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

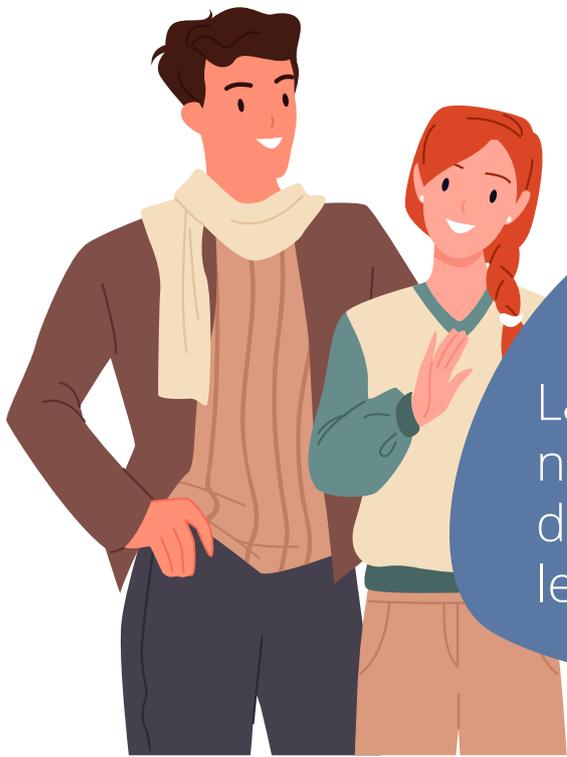
Le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants et des **J**eunes est constitué de 2 équipes. Une première se situe à l'école primaire Colleville et la seconde au collège Paul Éluard. Des temps d'échange, de réflexion et de conception de projet pour l'amélioration de la ville, seront organisées entre les deux équipes.

Christophe, l'animateur du service jeunesse de Dives-sur-Mer sera présent sur les temps CVC pour écouter et guider ces jeunes citoyens.

Avant chaque période de vacances, un conseil municipal des jeunes se fera en mairie en présence de Monsieur le Maire ou de son adjoint/délégué lors d'une séance plénière.

Les élus du CMEJ sont invités à participer aux manifestations festives de la ville.





LA PARITÉ, C'EST QUOI ?

La parité, c'est voter pour le même nombre de filles et de garçons. Lors du dépouillement, les candidats qui auront le plus de voix seront élus.

QUI PARTICIPE ?

Les élus du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) ainsi que les jeunes déjà élus au CMEJ depuis la primaire, peuvent s'impliquer sur les projets existants et en proposer de nouveaux.

LES PROJETS EN COURS...

- Création d'un « espace sans tabac » à proximité des écoles,
- Participation à l'événement solidaire « Octobre Rose »,
- Création d'un lien avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Cabourg,
- Création de cartes de vœux pour les personnes âgées.

**SI TU VEUX AGIR POUR TA COMMUNE,
REJOINS-NOUS ;)**



CONTACT

CMEJDIVESSURMER@GMAIL.COM

